

PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains

www.saintgervais.com • N° 28 • Hiver 2017/2018

Bien grandir à Saint-Gervais

Une politique volontaire de l'équipe municipale



TOURISME

Saint-Gervais Mont-Blanc
à la conquête de la Chine

ENVIRONNEMENT

Agriculture, alpages, forêts : un
patrimoine unique à préserver

ZONE PIÉTONNE

Profiter de Saint-Gervais
et de ses commerces





Connaître ses habitants et son territoire est l'une des qualités exigées de tout élu local.

Connaître son métier, son territoire, avoir le sens du dévouement pour les habitants de sa commune, c'est ce que chacun de nous apprécie au quotidien au travers du savoir-faire du personnel communal.

À Saint-Gervais, cette exigence est largement atteinte, quels que soient les services et les secteurs d'activité, même si les habitants permanents, les résidents secondaires, sont habitués depuis longtemps à la qualité de service qui est rendue.

C'est ce professionnalisme que l'État extermine méticuleusement en obligeant les communes à se séparer de services et compétences⁽¹⁾ au profit de structures de dimension supérieure dans lesquelles les notions de proximité, de service à la population ne sont pas leurs préoccupations habituelles et premières.

L'exemple le plus récent est la perte par les départements de la compétence des transports, qu'ils soient intercommunaux ou scolaires, au profit des régions. Quel est le cerveau supérieur qui a pu penser que les fonctionnaires régionaux pourraient, depuis Lyon ou Clermont-Ferrand, avoir la connaissance des besoins de transport et surtout connaître et tenir compte des particularités de l'ensemble de ce territoire et plus particulièrement des territoires ruraux et de montagne, tels les nôtres ?

L'illustration la plus caricaturale mais la plus triste est la décision de la région Rhône-Alpes,

COMMUNES, chronique d'une mort annoncée

alors présidée par Jean-Jack Queyranne, et confirmée par la nouvelle région AURA, présidée par Laurent Wauquiez, qui a la charge et gère les trains TER, de remplacer sans vergogne pour près de la moitié des liaisons, des trains non pollueurs par des bus pollueurs dans une vallée que chacun sait déjà bien trop polluée.

Pire, à la suite de mon intervention auprès du Préfet de la Haute-Savoie Pierre Lambert visant à exiger de la région et de la SNCF que 100 % des trains soient des trains, celui-ci m'indiqua laconiquement mais avec sérieux que cela n'avait pas d'importance puisque les bus étaient Euro 6 ! Est-ce bien là une réponse digne d'un représentant de l'État capable de confondre un train non-pollueur avec un bus pollueur.

Plus près de nous, chacun s'est rendu compte que le transfert de la compétence « ordures ménagères » des communes vers la communauté de communes Pays du Mont-Blanc depuis le 1^{er} janvier 2013 n'a apporté ni économie, ni meilleur service, bien au contraire.

Incapable d'admettre ces incohérences et ces (ses) échecs, l'État poursuit inlassablement sa politique de "vidage" des compétences attribuées aux communes, soucieux et impatient de les rendre inutiles pour aboutir à ce que les Français en réclament bientôt leur disparition. Bientôt on entendra : « à quoi bon élire un Maire et un Conseil municipal s'ils n'ont rien à faire d'autre que les mariages et les PACS ! »

La prochaine étape de cette mort annoncée est le transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau, assainissement, eaux pluviales aux communautés de communes. Si on peut admettre une logique à cette solution dans quelques bassins urbains, la perte de ces compétences par les communes rurales et de montagne aura des conséquences dramatiques pour les usagers de ces services.

Le « grand bidule » qui sera ainsi créé, géré pour nous par un président obligatoirement

maire de Sallanches ou de Passy compte-tenu du mode de répartition des sièges⁽²⁾ (à elles deux, ces communes ont la majorité absolue des sièges de la CCPMB soit 25 sur 45), devra gérer les fuites des 10 communes avec un personnel mutualisé, décider des priorités de réfection ou de création des réseaux d'eau, d'eaux usées, d'eaux pluviales.

Si aujourd'hui la connaissance des réseaux par le personnel communal garantit la rapidité des interventions de dépannage, demain l'envoi d'équipes ignorantes des réseaux sera la garantie de retard et de l'insatisfaction des usagers-payeurs.

Si aujourd'hui l'argent des usagers de ces services sert à réparer, renouveler les réseaux, demain votre argent servira aussi aux investissements des usagers des autres communes. Sous couvert de mutualisation, certains territoires en tireront profit pendant que d'autres n'y trouveront pas leur compte, car les décisions d'investissement seront prises non pas par les représentants élus des payeurs mais par quelques-uns après de longs marchandages politiques.

À moins que... la volonté d'enlever aux communes leur savoir-faire et de créer de grandes entités ne cache en fait une arrière-pensée... celle que seules les grandes entreprises privées à terme capables de gérer ces services.

Un avenir proche nous apportera ces réponses.

Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais
Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc

(1) Chaque collectivité territoriale exerce les compétences que la loi lui attribue. Lorsqu'elle en perd une, cette collectivité n'a plus le droit de traiter d'un sujet la concernant ni d'engager des dépenses ou de lever des recettes.

(2) Répartition des 45 sièges à la CCPMB : Sallanches 15, Passy 10, Saint-Gervais 6, Megève 4, Combloux 2, Les Contamines Montjoie 2, Domancy 2, Praz-sur-Arly 2, Cordon 1, Demi-Quartier 1.

ACTUALITÉS	3	TOURISME	7	AGRICULTURE.....	11-12	VIE LOCALE.....	15
CULTURE ET PATRIMOINE ..	4-5	PETITE ENFANCE	8-9	ENVIRONNEMENT	12-13	ÉTAT CIVIL	16
AGENDA	6	SPORT	10	EXPRESSION POLITIQUE	14	INFORMATIONS PRATIQUES	16



Directeur publication : Jean-Marc Peillex / Rédaction en chef : Nathalie Deschamps, Elsa Riche / Rédacteurs : Céline Coletto Blanc-Gonnet, CRPF, Elan Citoyen, Véronique Clévy, Nathalie Deschamps, Didier Josephe, Emma Legrand, ONF, Jean-Marc Peillex, Monique Ract, Elsa Riche, Catherine Verjus / Crédits photo : Patrick Berger, Famille Bernard, Pierre Bozzolo, Elodie Boutry, Véronique Clévy, CRPF, Pascal Deloche, Jean-Louis Loisi, Mairie de Saint-Gervais, Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc, ONF, Les petits éterlous, Babilou / Maquette : scoopcommunication / Imprimerie Kalistène / Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 8 000 exemplaires / Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable à base d'amidon de maïs.



**LOGO PEFC MONTÉ
PAR L'IMPRIMEUR
EN ATTENTE**

Claudette Abbé-Davoine nouvelle Conseillère municipale



Claudette Abbé-Davoine vit au Fayet où elle tenait jusqu'en 2016 la Pharmacie des bains située au carrefour du Terminus. Active et investie pour la Commune, elle a notamment été coprésidente du Comité d'Organisation du Festival des Musiques du Faucigny en 2017. Elle prend la suite de Pierre Parent qui a dû démissionner pour des raisons professionnelles et siégera au sein des mêmes commissions que son prédécesseur. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale.



www.saintgervais.com

Tout Saint-Gervais, de la mairie à l'Office de Tourisme, est dans ce nouveau site web entièrement responsive – c'est-à-dire parfaitement adapté à la navigation sur les téléphones et tablettes – et au design soigné et vivant. À découvrir sans tarder !

Le centre de Saint-Gervais piéton pendant les vacances cet hiver

Nouveauté cet hiver, le centre-bourg de Saint-Gervais devient piétonnier pendant les vacances scolaires de Noël et de février. Des bornes escamotables ont été installées juste après l'entrée du parking souterrain. L'objectif : permettre aux habitants et aux vacanciers de profiter pleinement du centre-bourg, des commerces, des hôtels, des bars, des restaurants et des nombreuses animations prévues pour l'occasion.

Cette décision de piétonisation a été faite à la demande et en concertation avec l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Gervais. Elle consacre une nouvelle façon de faire vivre le centre-bourg de Saint-Gervais et a été un plus non négligeable pendant la période des fêtes.

MODE D'EMPLOI

Quand le centre-bourg est-il piéton ?

Tous les jours des vacances scolaires de Noël et de Février (du 23/12 au 07/01/2018 et du 10/02 au 11/03) de 10h à 20h, mais aussi lors des grands événements animant le centre-bourg.

Quelle est la zone concernée ?

La zone piétonne commence rue du Mont-Paccard à l'entrée du parking couvert jusqu'à la Mairie rue du Mont d'Arbois, et inclut la rue du vieux pont et la partie à sens unique de la rue de la Comtesse.

Comment venir au centre-ville ?

Le parking couvert de 232 places est accessible et gratuit. Le parking du TMB de 70 places est à 600 mètres et le parking de la télécabine de 700 places est à 700 mètres. Ces deux parkings sont desservis par une navette gratuite en continu. L'arrêt se fait au rond-point du Genève.

Est-ce que ma voiture peut rester garée dans la zone piétonne ?

L'espace doit être libre pour les piétons

et les animations dès 10h du matin. Les véhicules peuvent stationner de 20h à 10h, sauf horaires spécifiques à l'occasion d'événements en centre-ville.

Que se passe-t-il en cas d'urgence ?

Les services de secours et d'urgence peuvent accéder à tout moment dans la zone piétonne.

Comment cela se passe-t-il pour les livraisons ? L'accès aux hôtels ?

Un arrêté stipule déjà que les livraisons doivent avoir lieu avant 10h du matin. Il convient donc de s'y conformer.

Un système de dépose minute des clients des hôtels a été mis en place.

Quels véhicules peuvent pénétrer dans la zone pendant la période de fermeture à la circulation ?

Les véhicules de secours et d'urgence, les services publics, les services de déneigement, de dépannage d'urgence et quelques véhicules exceptionnels (convoyeurs de fonds, pompes funèbres, etc).

BON PIED, BON ŒIL

[Re]découvrez le cœur du village les yeux fermés

Le centre de Saint-Gervais devient piéton

À partir du 23 décembre 2017 pendant les vacances de Noël & de février de 10h à 20h

COMMERCES | HÔTELS | RESTAURANTS | BARS | ANIMATIONS

NAVETTES & PARKING COUVERT 2KM3 (232 PLACES) GRATUITS

TRANSPORT DU MONT-BLANC
 CENTRE VILLAGE
 TÉLÉCABINE SAINT-GERVAIS
 WWW.SAINTGERVAIS.COM

Et pour accéder à la Maison médicale ?

L'accès se fait comme habituellement par l'impasse des lupins ou en se garant dans le parking couvert.

Que se passe-t-il dans le centre pendant ces journées ?

Les commerces, les bars, les restaurants et les hôtels vous accueillent tout au long de la journée et de nombreuses animations sont mises en place par l'Office de Tourisme.

DU BAROQUE À L'ART CONTEMPORAIN : LE PATRIMOINE À SAINT-GERVAIS



© Crédit : Jean-Louis Lasi

Trois des œuvres de Denis Monfleur qui seront exposées l'été prochain dans plusieurs lieux de Saint-Gervais, du parc thermal au Musée d'Art Sacré de Saint-Nicolas avec un point central à la Maison Forte de Hautetour. Œuvre : Trois moines, lave de Chambois émaillée, 2017.

et de coton : les étoffes sacrées, installée dans la salle des Colporteurs. Cette exposition, réalisée en partenariat avec l'Abbaye d'Abondance, présentera les textiles liturgiques conservés dans les collections du musée et dont une grande partie date du XVIII^e siècle.

UNE VOLONTÉ AFFICHÉE DE SOUTENIR LA JEUNE CRÉATION

Outre cet attachement au patrimoine baroque, la commune de Saint-Gervais soutient activement la création contemporaine : à travers Archipel art contemporain initié en 2012, en concertation avec le Département puis, depuis 2016, à la propre initiative de la commune. Ce dispositif propose, sur différents temps et lieux, des résidences artistiques, une exposition pour l'initiation à l'art contemporain et la création d'une installation *in situ* dans Pile Pont Expo. De jeunes artistes sont mis en avant : Élodie Boutry, qui a créé cet été une installation éphémère dans Pile Pont, *Cosmicisme*, Camille Llobet, que la commune a soutenue pour réaliser une œuvre vidéo, *Faire la Musique*, tournée dans Pile Pont transformé pour l'occasion en studio de cinéma, dans laquelle elle capte les chorégraphies de la pensée des sportifs de haut-niveau, ou encore l'exposition *Lignes de Crête* présentant des œuvres d'artistes issus de la jeune génération.

Au fil des ans, la commune de Saint-Gervais est parvenue à créer une véritable identité sur le territoire du Mont-Banc mêlant l'art baroque à l'art contemporain, depuis le Fayet jusqu'à Saint-Nicolas-de-Véroce. Cette diversité patrimoniale est mise en valeur et conservée sur différents sites culturels : églises, chapelles, musée d'art Sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce, maison forte de Hautetour, Pile Pont Expo ou encore 2KM3 contemporary art platform. La commune compte également la bibliothèque municipale, l'école de musique et la MJC qui contribuent à renforcer sa volonté d'offrir à tous un accès à la culture.

UN ATTACHEMENT PARTICULIER À LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DE SON PATRIMOINE BAROQUE

Ces dernières années, une programmation pluriannuelle de travaux de restauration du patrimoine a été engagée

par la commune. Le patrimoine baroque y est à l'honneur, depuis la restauration de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce en 2008 prolongée par la création du musée d'art Sacré, puis la restauration de l'église Saint-Gervais Saint-Protais en 2016, réalisée dans le cadre du projet européen ALCOTRA-ITINERAS, jusqu'à la restauration de la chapelle des Plans débutée en 2017 et qui s'achèvera en juin 2018. En 2018 débutera celle de la chapelle des Chattrix.

Les campagnes de restauration des œuvres d'art renforcent cet attachement : les œuvres de la chapelle des Plans sont en cours de restauration et dernièrement le tableau d'autel de la chapelle des Chattrix a été restauré. Les expositions sont l'occasion de les mettre en avant. Ainsi, la borderie peinte représentant la Sainte-Famille, restaurée en 2014, sera présentée dans le parcours permanent du musée à partir du mois de décembre, en écho à l'exposition *De soie, de laine*



Des décors du XVIII^e siècle ont été retrouvés lors des travaux de la chapelle des Plans. Ils seront restaurés et resteront apparents dès la réouverture de la chapelle au public.

Dans le cadre de *Cosmicisme*, les pyramides de l'artiste plasticienne Élodie Boutry ont envahi Pile Pont Expo l'été dernier avant d'être mises en vente et que tout un chacun puisse emporter chez lui et pour une somme modique, une œuvre d'art contemporain.



L'art contemporain se prolonge aussi hors les murs : depuis la fresque célébrant l'atterrissage de François Durafour jusqu'au parking du centre-ville transformé, en 2017 grâce au collectif d'artistes 2KM3, en un nouvel espace de création : *2KM3 Saint-Gervais contemporary art platform*.

Le soutien de la commune à la création contemporaine se traduit également par l'invitation d'écrivains en résidence à Hautetour. En 2018, Anne Collongues, jeune écrivain, primée pour son premier roman *Ce qui nous sépare*, sera en résidence d'écriture au cours des mois de février, avril et juin. Chacune de ses venues, d'une dizaine de jours, sera l'occasion de s'immerger dans un territoire propice à la création, de rencontrer les habitants et de proposer des ateliers d'écriture.

DEUX EXPOSITIONS HIVERNALES POUR DÉCOUVRIR L'ART CONTEMPORAIN



Le travail en résidence d'artiste de Patricia Cartereau s'articule autour de la roche et de la randonnée, mettant en lumière ses trouvailles le long des chemins.

Ce soutien se poursuit en 2018 avec la résidence d'artiste de Patricia Cartereau à la Maison Forte de Hautetour jusqu'en février, qui se prolongera par une exposition jusqu'en avril 2018. Au cours de sa première venue en octobre, elle a arpenté le territoire afin de récolter des fragments de paysages et des impressions au cours de ses randonnées qu'elle a retranscrits dans ses carnets et sur des plaques de cuivre à graver. Elle les a ensuite repris en atelier, pour mêler ces paysages découverts à son univers intime.

L'exposition *Paysages du XXI^e siècle, que fabriquons-nous aujourd'hui ?*, à la maison forte de Hautetour du 20 décembre au 1^{er} avril 2018, réalisée en partenariat avec le CAUE de la Haute-Savoie, présente les œuvres de deux artistes contemporains : Tania Mouraud et Xavier Brandeis, venu en résidence en 2017.

UNE RÉTROSPECTIVE MAJEURE CET ÉTÉ À SAINT-GERVAIS : DENIS MONFLEUR

L'exposition consacrée à l'œuvre de Denis Monfleur mettra cet été à l'honneur sa création, depuis le jardin des Thermes

jusqu'au musée d'art Sacré en passant par la Maison Forte de Hautetour. Artiste contemporain, dont une de ses sculptures monumentales est installée à l'entrée de la Maison Forte, il fait partie des grands sculpteurs de la scène artistique française. Denis Monfleur sculpte la matière brute la plus dure, comme le granit, la lave ou le basalte. De ces blocs de pierre naissent des formes anthropomorphes, des figures humaines, des objets de dévotion ou encore des éléments végétaux. En s'attaquant aux matériaux les plus difficiles à tailler, Denis Monfleur parvient à créer des groupes sculptés d'une grande personnalité et d'une poésie vibrante. Dernièrement, il s'est intéressé à la technique de l'émail pour recouvrir en partie ses sculptures de plages colorées. Cette exposition présentera, outre ses œuvres antérieures, des pièces créées spécialement pour cet événement.

DES ACTIONS À DESTINATION DES PUBLICS POUR DÉCOUVRIR LES RICHESSES DU PATRIMOINE SAINT-GERVOLAIN

Cette programmation culturelle plurianuelle est accompagnée d'un travail de médiation important conduit par Olivia Carret, médiatrice culturelle, et par les Guides du Patrimoine des Pays de Savoie qui proposent des visites tout au long de l'année, des cycles de conférence et des ateliers créatifs. Une action particulière est menée auprès du jeune public. Cet automne, ce sont plus de 700 scolaires qui se sont rendus à Pile Pont pour découvrir l'installation d'Élodie Boutry. Cet hiver, à l'occasion de la résidence de Patricia Cartereau, les élèves de la classe de Saint-Nicolas-de-Véroce marcheront dans les pas de l'artiste afin de suivre son travail de création depuis ses débuts jusqu'à sa présentation sous forme d'exposition permettant ainsi aux élèves de construire un projet culturel à long terme.

Des visites et des ateliers sont également proposés tout au long de l'année à destination du public local et touristique. À partir du mois de décembre 2017, un Pass' Culture annuel à Saint-Gervais est mis en vente afin de découvrir les



EMMA LEGRAND, NOUVELLE DIRECTRICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Remplaçant Lucie Maistre, Emma Legrand nous arrive de Chambéry. Après des études en Lettres Modernes et en Histoire de l'Art à l'Université de Lyon 2, elle a rejoint la célèbre École du Louvre à Paris et s'est spécialisée en Art Moderne, tout particulièrement à travers son travail sur Jules Pascin et sur les revues d'art du début du XX^e siècle.

Elle est tout naturellement passionnée par l'Art, mais aussi par la danse contemporaine ou en encore la montagne... Elle n'arrive donc pas chez nous par hasard. Nous lui souhaitons la bienvenue.

expositions de la Maison Forte de Hautetour et du musée d'art Sacré à chaque saison.

UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE

La commune compte également parmi ses sites culturels, la bibliothèque municipale Fernand Braudel, l'école de Musique et la MJC. Tous proposent une programmation culturelle variée. En octobre 2017, l'exposition à la Maison Forte de Hautetour des œuvres enluminées et calligraphiées de Karen Depoisier et ses élèves de la MJC ont permis de mettre en avant une pratique peu connue. En 2018, les programmations se croiseront : le temps d'un weekend musical autour de la découverte du saxophone du 26 au 28 janvier prochain, ou encore lors de la résidence d'écriture d'Anne Collongues avec une rencontre proposée à la bibliothèque.

Depuis que le parking souterrain est devenu un espace d'art urbain contemporain unique au monde, il accueille chaque jour des visiteurs étonnés et ravis de découvrir les œuvres d'artistes mondialement reconnus dans un lieu aussi original.



Festival Mont-Blanc d'Humour

Du 10 au 16 mars prochain, vous pourrez assister au 34^e Festival Mont Blanc d'Humour.

Pour les galas, 2 spectacles musicaux seront proposés pour l'ouverture et la clôture, François-Xavier Demaison jouera son nouveau spectacle et nous retrouverons le gagnant du prix du public Geoffrey Verbruggen.

Pour le tremplin des talents, du lundi au mercredi,

les spectacles de chaque soirée assureront la parité homme/femme.

Nous aurons la présence d'invités de marque et d'un jury qui saura, nous l'espérons, vous séduire.

Nous espérons que vous apprécierez cette semaine de bonne humeur et vous souhaitons nombreux à la partager.

PROGRAMME

- Samedi 10 mars 20h45
Oldelaf et Alain Berthier
- Dimanche 11 mars 20h45
François-Xavier Demaison
- Lundi 12 mars 19h30
Manon Lepomme
- Lundi 12 mars 21h00
Alex Ramirès
- Mardi 13 mars 19h30
Marion Mezadorian
- Mardi 13 mars 21h00
Ben H
- Mercredi 14 mars 19h30
Élodie Poux
- Mercredi 14 mars 21h00
Yann Guillarme
- Jeudi 15 mars 20h45
Joffrey Verbruggen
- Vendredi 16 mars 20h45
Piano Furioso



AGENDA

6 janvier
MATCH DE HOCKEY D1
MONT-BLANC VS
LA ROCHE-SUR-YON
Patinoire municipale

SOIRÉE DES VŒUX DU
MAIRE ET DES BÉNÉVOLES
Espace Mont-Blanc

16 janvier
MATCH DE HOCKEY D1
MONT-BLANC VS BREST
Patinoire municipale

20 et 21 janvier
WEEK-END CARTE BLANCHE
INAUGURATION DU
TÉLÉSIÈGE DE L'ÉPAULE
AVEC LÉONORE BAULAC,
DANSEUSE ÉTOILE ET ANDRÉ
MANOUKIAN
Domaine Skiable
Esplanade Marie Paradis

21 janvier
11^e LOTO DES CLASSES
DÉCOUVERTES MARIE
PARADIS
Espace Mont-Blanc

24 janvier
DIAGONALE DU MONT JOLY
MONTÉE AUX FLAMBEAUX
Les Chattrix

27 et 28 janvier
TOURNOI INTER-RÉGIONAL
DE DANSE SUR GLACE
Patinoire

WEEK-END SAXOPHONE
Théâtre Montjoie

29 janvier au 1^{er} février
TROPHÉE MER ET
MONTAGNE
Divers lieux - Saint-Gervais

3 février
CONCERT D'HIVER DE
L'HARMONIE MUNICIPALE
DE SAINT-GERVAIS
Espace Mont-Blanc

3 et 4 février
WEEK-END AUTOUR
DE LA CLARINETTE
Espace Mont-Blanc

10 février
MATCH DE HOCKEY D1
MONT-BLANC VS
NEUILLY-SUR-MARNE
Patinoire

13 février
GALA DE DANSE SUR GLACE
LES AVENTURIERS
DE LA GLISSE
Patinoire

14 février
SPECTACLE FAMILIAL
"FITZERIES"
Théâtre Montjoie

DESCENTE AUX FLAMBEAUX
DE SAINT-NICOLAS DE
VÉROCE
Les Chattrix

15 février
DESCENTE EN LUGE DE 4
KM... CARNAVAL !
Le Bettex

SKI NOCTURNE - LE BETTEX
Le Bettex

20 février
PROJECTION DU FILM
"PÂQUES AUX GRANDES
JORASSES" AVEC SYLVAIN
SAUDAN "SKIEUR DE
L'IMPOSSIBLE"
Théâtre Montjoie

GALA DE DANSE SUR GLACE
Les Aventuriers de la Glisse
Patinoire

21 février
SPECTACLE FAMILIAL
"IDA&THELMA"
Théâtre Montjoie

DESCENTE AUX FLAMBEAUX
DE SAINT-NICOLAS DE
VÉROCE
Les Chattrix

22 février
DESCENTE EN LUGE DE 4
KM... LA CLASSIQUE !
Le Bettex

ANIMATIONS & VILLAGE ESF
Esplanade Marie Paradis

23 au 25 février
LE RENDEZ-VOUS SKI
DE RANDO
Espace Mont-Blanc et Le
Bettex

27 février
GALA DE DANSE SUR GLACE
LES AVENTURIERS
DE LA GLISSE
Patinoire

28 février
SPECTACLE FAMILIAL
"LE GRAND BONHOMME
KAMISHIBAI"
Théâtre Montjoie

DESCENTE AUX FLAMBEAUX
DE SAINT-NICOLAS DE
VÉROCE
Les Chattrix

1^{er} mars
FÊTE DE LA GLISSE
Le Bettex

DESCENTE EN LUGE DE 4
KM... LA CLASSIQUE !
Le Bettex

2 mars
CONCERT TROMPETTE
ET ORGUE
Église de Saint-Gervais

3 et 4 mars
WEEK-END TROMPETTE
ET ORGUE
Église de Saint-Gervais

3 mars
CARNAVAL DES ENFANTS
Esplanade Marie Paradis

6 mars
GALA DE DANSE SUR GLACE
LES AVENTURIERS DE LA
GLISSE
Patinoire

7 mars
SPECTACLE FAMILIAL
"TONTON ZEN"
Théâtre Montjoie

GRANDE DESCENTE AUX
FLAMBEAUX DES ACTEURS
SOCIO-ÉCONOMIQUES DE
LA STATION
Les Chattrix

8 mars
DESCENTE EN LUGE DE 4
KM... LA CLASSIQUE !
Le Bettex
SKI NOCTURNE ET SNAKE
GLISS - LE BETTEX
Le Bettex

10 mars au 16 mars
34^e FESTIVAL MONT-BLANC
D'HUMOUR
Théâtre Montjoie

23 au 25 mars
22^e SALON ÉNERGIE
MONTAGNE & ÉCO-HABITAT
Espace Mont-Blanc

24 mars
GRAND PRIX DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
Domaine Skiable - Le Bettex

24 mars et 25 mars
WEEK-END AUTOUR
DE LA VOIX
Église de Saint-Gervais

21 mars
VIDE-GRENIERS DU SOU
DE L'ÉCOLE DU FAYET
École Du Fayet

7 avril
CONCERT DE PRINTEMPS DE
L'HARMONIE MUNICIPALE
DE SAINT-GERVAIS
Espace Mont-Blanc

11 avril
SPECTACLE FAMILIAL
"LA BOUFFONNERIE
CYCLETTE"
Théâtre Montjoie

15 avril
BAL DES POMPIERS
Espace Mont-Blanc

18 avril
SPECTACLE FAMILIAL
"TIGER CIRCUS"
Théâtre Montjoie

25 avril
SPECTACLE FAMILIAL
Théâtre Montjoie

5 et 6 mai
WEEK-END GROS CUIVRES
Église de Saint-Gervais

19 mai
FINALE DU CONCOURS
DE MACARON
Espace Mont-Blanc

20 mai
MARCHÉ AUX FLEURS
Promenade du Mont-Blanc

VIDE-GRENIERS DE L'ALPES
Esplanade Marie Paradis

EXPOSITIONS

14 décembre au dimanche
1^{er} avril
EXPOSITION "DE SOIE,
DE LAINE ET DE COTON :
LES ÉTOFFES SACRÉES"
Musée d'Art Sacré de Saint-
Nicolas de Véroce

20 décembre au 1^{er} avril
EXPOSITION "PAYSAGES
DU XXI^e SIÈCLE-QUE
FABRIQUONS-NOUS ?"
Maison Forte de Hautetour

8 janvier au 1^{er} avril
RÉSIDENCE PATRICIA
CARTEREAU
Maison Forte de
Hautetour - Saint-Gervais

10 au 17 mars
EXPOSITION D'ÉMILIE
BOUCHARD
Salle Géo Dorival

POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances
scolaires

Tous les mardis
JARDIN DES GLACES
CHARLOTTE LA MARMOTTE
Patinoire

Tous Les mercredis
LES MERCREDIS DES
ENFANTS
ATELIERS ET SPECTACLE
Renseignements à l'Office de
Tourisme

Les jeudis
L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque de Saint-Gervais

Tous les Lundis
L'HEURE DU CONTE
Pendant les vacances
scolaires de février
La Petite Bibliothèque de
Saint-Nicolas

CINÉMA

THÉÂTRE MONTJOIE
Programmation :
www.mjcsaintgervais.com

Programme sous réserve de modifications

SAINT-GERVAIS MONT-BLANC À LA CONQUÊTE DE LA CHINE !

Fin septembre, à l'initiative de la STBMA, société d'exploitation du Domaine Skiable, Didier JOSEPHE, directeur de l'Office de tourisme et représentant Jean-Marc Peillex, Maire, Alexandre Merlin, Directeur général de la STBMA (Domaine skiable de Saint-Gervais Mont-Blanc), et Oriane Tian, en charge du développement commercial de la STBMA, ont effectué une mission à Jiangshan, ville de près d'un million d'habitants, située à 600 km au sud de Shanghai dans la province du Zhejiang (60 millions d'habitants).

Invités par le Maire de Jiangshan et un opérateur chinois spécialisés dans l'organisation des sports outdoor, cette mission avait pour objet de prendre contact avec les responsables du tourisme de Jiangshan afin d'identifier les pistes possibles de collaboration entre les deux communes pour le développement du tourisme et des sports de pleine nature, et pour la promotion de la destination Saint-Gervais Mont-Blanc sur le marché chinois.

Si le nombre de skieurs est encore faible en Chine, entre 5 et 7 millions selon les sources pour près de 1,4 milliard d'habitants, et que la pratique du ski ne génère que marginalement des séjours de skieurs en France et en Europe en général, les adeptes des sports outdoor d'été sont environ 400 millions et leur nombre est en constante progression. Saint-Gervais peut prétendre séduire cette clientèle sportive. L'offre d'activités estivales (randonnée, VTT, trail,...), mais également le patrimoine, la

gastronomie, le bien-être avec les Thermes sont des atouts considérables pour notre destination en Chine, premier marché émetteur mondial selon les statistiques de l'Organisation Mondiale du Tourisme, qui prévoit 250 millions de voyageurs chinois en 2020 dans le Monde.

L'organisation en 2022 des Jeux Olympiques d'Hiver à Pékin va générer une hausse importante du nombre de skieurs, et les autorités chinoises ont pour objectif d'en compter 300 millions et de créer 1 000 stations de ski ou stades de neiges d'ici ces JO !

Le cœur de cible de Saint-Gervais est la catégorie des « millenials », des jeunes adultes de 20 à 35 ans, diplômés et ayant suivi une partie de leurs études à l'étranger, ayant un fort pouvoir d'achat, parlant couramment au moins une seconde langue, hyper connectés sur les réseaux sociaux, voyageant fréquemment à l'étranger, à la recherche d'expériences et d'authenticité et désireux de vivre durant leur séjour comme les locaux. Ils représentent 60 % des voyageurs chinois.

La stratégie de promotion de Saint-Gervais en Chine intégrera la présence sur les réseaux sociaux et en particulier sur WeChat le plus important d'entre eux, l'accueil de blogueurs-influenceurs parmi les plus influents, la commercialisation via les tour-opérateurs, la participation à des workshops ou des salons grand public. Dès janvier 2018, certains des plus importants tour-opérateurs chinois



Didier Josephe, directeur de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc et la Directrice du Tourisme de Jiangshan, lors de la signature d'un accord de principe de coopération entre les deux Offices de tourisme

seront accueillis à Saint-Gervais, ainsi que l'un des plus influents blogueurs de Chine. Le Domaine skiable crée actuellement son compte WeChat en collaboration avec l'Office de tourisme, les Thermes de Saint-Gervais vont accueillir dans le courant de l'été prochain des influenceurs chinois et promouvoir la marque en Chine,... Une réelle et forte dynamique est lancée et associe les principaux acteurs du tourisme de notre destination.

L'Office de tourisme travaille également en très étroite collaboration avec Savoie Mont-Blanc Tourisme, Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, le Cluster Montagne Auvergne Rhône-Alpes, France Montagnes et Atout France, qui développent ensemble une stratégie ambitieuse de promotion

des destinations montagne en Chine. L'Office de tourisme est également membre du Comité de Pilotage du contrat de destination « Mont Blanc », porté par les Communautés de communes Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix, dont l'un des objectifs majeurs est également la promotion sur ce marché. L'Office de tourisme est en relation avec le Ministère des Affaires Étrangères et l'Ambassade de France à Pékin afin d'étudier dans les meilleures conditions le projet de coopération décentralisée avec Jiangshan, et la Commune a adhéré à l'association Cités Unies France, qui réunit les collectivités locales françaises ayant des relations internationales.

Des actions de formation et d'information seront également menées dans les prochaines années afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux du tourisme à l'accueil de cette nouvelle clientèle.

Saint-Gervais Mont-Blanc, dans le cadre d'un véritable partenariat public/privé, s'organise et innove afin d'être présent sur ce marché d'avenir. La stratégie est ambitieuse, à la hauteur des enjeux considérables pour l'ensemble des professionnels de notre destination.



GRANDIR À SAINT-GERVAIS



Avant/après : la crèche des Croës à laissé place en septembre 2017 à la crèche Babilou "Les Petits Éterlous", construite au nord de la plaine des Pratz.

LA PETITE ENFANCE

Depuis 2001, la majorité municipale s'est attachée à tout mettre en œuvre pour que les Saint-Gervolains puissent vivre et habiter au pays. En développant une politique de création de logements locatifs et en accession à la propriété à tous les étages de la commune (Le Fayet, Saint-Gervais bourg et Saint-Nicolas de Véroce), elle a maintenu et accru la population permanente. Cette volonté a été accompagnée par le développement des infrastructures et des services liés à la petite enfance, au scolaire et à la jeunesse.

Avec l'ouverture, le 1^{er} septembre 2017, de la nouvelle crèche « *Les petits éterlous* », c'est l'ensemble de la politique enfance jeunesse de la commune qui est mise en lumière.

Évolution des structures communales de la petite enfance

En 2001, la commune de Saint-Gervais proposait aux parents 11 places en multi-accueil collectif à Saint-Gervais bourg (crèche des Croës) et des places en crèche familiale. En 2002, l'embauche d'une personne supplémentaire avait permis d'augmenter la capacité d'accueil de 3 places.

Dès 2006, devant le nombre croissant de demandes d'entrée à la crèche, un projet de création d'une nouvelle structure, plus grande et plus fonctionnelle est envisagé. De nombreux projets ont été étudiés, mais il était nécessaire de répondre rapidement aux attentes des familles.

C'est pourquoi, dans un premier temps, des travaux d'extension

du bâtiment de la crèche municipale ont été réalisés pour augmenter la capacité d'accueil de près de 50 %, et créer un office permettant de faire bénéficier aux plus petits des repas cuisinés par la cuisine centrale. En novembre 2008, la crèche passait ainsi sa capacité d'accueil à 20 places.

Dans un même temps, la commune engageait des travaux de mise en conformité de la garderie des neiges au Bettex, garderie gérée par l'école de ski de Saint-Gervais et ouverte pendant la durée de la saison d'hiver.

En septembre 2012, une micro-crèche de 10 places a ouvert ses portes au Fayet, afin de répondre rapidement et concrètement aux besoins de mode de garde collectif des parents du Fayet. L'ouverture de cette micro-crèche, donnée en gestion au groupe Babilou à l'issue d'un appel public à concurrence, a été le point de départ d'un partenariat public/privé.

En début d'année 2015, le nombre de demandes d'entrée en crèche pour la rentrée de septembre étant supérieur au nombre de places disponibles, les élus de la majorité municipale ont pris deux décisions importantes :

- créer une crèche éphémère de 10 places, afin de répondre au plus vite aux besoins des familles. La réalisation de cette crèche dans les anciens locaux de l'école des Lucioles et sa gestion ont été confiées à la société Babilou. Coût pour la collectivité 97 000 € par an (participation des parents et de la Caisse d'Allocation Familiale déduites). La crèche éphémère des Lucioles a été ouverte de décembre 2015 à fin août 2017.
- lancer une procédure de délégation de service public pour la construction d'un pôle petite enfance, sur un terrain communal situé dans la plaine des Pratz. Ce pôle comprend 36 places de multi-accueil, la reprise de la crèche familiale (9 assistantes maternelles) et la création d'un RAM (relais d'assistantes maternelles). La délégation de service public a été attribuée à la société EVANCIA (groupe Babilou), et le pôle petite enfance a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2017. Le multi-accueil propose désormais une ouverture toute l'année (52 semaines) dans des locaux flambant neufs parfaitement conçus pour le bien-être des enfants et du personnel.



DU CÔTÉ DES SCOLAIRES

Du côté des écoliers, l'engagement d'améliorer la vie des enfants sur les temps scolaires et extra-scolaires s'est matérialisé depuis 2001 notamment par :

- L'affirmation de l'attachement de l'équipe municipale au maintien de la diversité de l'offre éducative. À côté des groupes scolaires publics et privé, la défense des écoles de hameaux a toujours été une priorité. Saint-Gervais a su imposer sa volonté en étant la dernière commune du département à posséder des écoles de hameaux, l'école de Bionnay et le regroupement pédagogique du Mont-Joly.
- La mise en place d'accueil périscolaire dans toutes les écoles de la commune et le

développement de ses services sur les 2 groupes scolaires, avec des tarifs adaptés aux revenus des familles (tarif basé, comme pour la crèche, sur le quotient familial).

- Un service de restauration unifié sur toutes les écoles de la commune depuis la création à la rentrée de septembre 2002 d'une cuisine centrale. La cuisine centrale a vite été victime de son succès, et a amené à l'agrandissement des locaux du restaurant scolaire du Fayet, à la livraison des repas aux centres de loisirs du Fayet et de Saint-Gervais pendant les vacances scolaires et à la livraison de la crèche dès 2008.
- La restructuration de l'école Marie Paradis dont les bâtiments étaient obsolètes, avec le recentrage sur un seul site

REPÈRES

Durée de la délégation de service public : 20 ans
Le bâtiment reviendra à la commune au terme des 20 ans.

Coût pour la commune en 2017 :

- **10 200 € / an / place pour le multi-accueil**
soit 307 200 €
- **6 450 € / an / place pour la crèche familiale**
soit 219 300 €

de l'ensemble des classes ainsi que des locaux adaptés et agrandis pour la cuisine centrale, le restaurant scolaire et les services périscolaires (septembre 2015).

- Le rapprochement entre les écoles du Fayet et de l'Abbaye (Passy) en 2016 pour trouver une solution commune à la scolarisation des enfants du secteur.
- La mise en place de transport scolaire dès 2008.

s'est vue décerner en mai 2013 le label 3 étoiles des « *collectivités engagées pour l'avenir des jeunes* », et a été promue en 2016 au label 4 étoiles.

Les associations sportives et culturelles subventionnées par la commune complètent l'ensemble des actions menées en faveur des enfants.

AUTRES ACTIONS POUR L'ENFANCE

- L'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers du Fayet dans le parc thermal pour les besoins du Centre de Loisirs Sans Hébergement.
- Les aides aux familles apportées par le CCAS pour les centres de loisirs du mercredi et des vacances, ainsi que pour les séjours en colonie de vacances.
- La création en 2003 d'un conseil municipal des jeunes, devenu aujourd'hui conseil des enfants.
- L'aménagement et le développement des aires de jeux dans toute la commune.

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES ADOLESCENTS DE LA COMMUNE

Depuis l'automne 2010, le « *secteur jeunes* » a vu le jour au sein de la MJC grâce au financement de la Commune par l'intermédiaire de son contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie, secteur qui se développe en partenariat avec les collèges et le lycée.

Pour l'ensemble de sa politique enfance/jeunesse, la commune



LES PETITS ÉTERLOUS

Le pôle enfance « Les Petits Éterlous » réunit au sein d'une même structure un Multi-accueil, une Crèche familiale et prochainement Relais d'Assistantes Maternelles.

Le Multi-accueil est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, toute l'année avec une équipe pluridisciplinaire : éducatrices de jeunes enfants, infirmière puéricultrice, auxiliaires de puériculture, auxiliaires petite enfance et agents de collectivité. L'enjeu de cette première année est d'élaborer le projet d'établissement dont les objectifs principaux sont :

- Considérer la famille comme le premier éducateur de l'enfant.
- Individualiser le soin de l'enfant.
- Encourager le bébé explorateur, le bébé chercheur.
- Agir sur l'environnement de l'enfant.
- Favoriser le vivre ensemble.

Plusieurs projets commencent à voir le jour : des ateliers culinaires, la communication gestuelle

associée à la parole, « *Moments de partage* » pour les familles, la participation artistique via l'association Saint-Gervolaine « *Les p'ARTiculiés* » pour le Festival de l'humour...

La crèche familiale est composée de 9 assistantes maternelles agréées, totalisant 34 places et une quarantaine d'enfants inscrits. Depuis cet automne, les assistantes maternelles viennent une à deux fois par semaine sur les temps d'animation. Afin de s'adapter aux conditions météorologiques et à la difficulté de transporter parfois jusqu'à quatre enfants, nous leur proposons également de passer des journées complètes sur la crèche. C'est l'occasion d'un partage d'expériences entre professionnels afin d'évoluer positivement dans nos pratiques.



Renseignements :
multiaccueille@babelou.com ou
crechefamilialelpe@babelou.com.
La commission d'attribution
des places a lieu une fois par an
au mois de Février.

SAINT-GERVAIS MONT-BLANC

LA SPORTIVE !

Que ce soit en hiver, au printemps, en été ou durant l'automne, la pratique du sport au pied du Mont-Blanc est possible douze mois sur douze ! Sports de glisse, randonnée, escalade, alpinisme, cyclotourisme, VTT, parapente, trail, tennis, natation, ... la liste des disciplines est longue pour la plus grande satisfaction tant des habitants et résidents secondaires de la commune, que pour les vacanciers ayant choisi Saint-Gervais Mont-Blanc comme lieu de villégiature. La commune ne cesse d'investir dans ses équipements sportifs. Piscine, patinoire, courts de tennis, salle d'escalade, itinéraires de randonnées, de cyclotourisme ou de VTT, domaine skiable, ..., Saint-Gervais peut s'enorgueillir de disposer d'infrastructures de grande qualité, dont peu de communes comparables par la taille sont dotées.

La vie sportive, ce sont aussi toutes les associations et les clubs rassemblant les pratiquants de différentes disciplines, pour les initier, les performer ou les accompagner dans la compétition voire dans une carrière d'athlète de haut niveau. Ces associations contribuent à la vie locale mais aussi à l'éducation des jeunes, le sport contribuant fortement à leur épanouissement et leur formation. Elles sont soutenues par la Commune qui leur attribue des subventions et leur met à disposition les équipements sportifs municipaux.

La Commune accompagne également les sportifs de haut niveau

ou pouvant prétendre à le devenir. Ces sportifs bénéficient soit de contrat de sportif de haut niveau, soit de contrat de parrainage et d'image, selon leur niveau ou leur âge.

Mathis Bozzolo en snowboard, Victor Lourdel en ski freeride, Julie Socquet-Dagoreau en ski alpin, Léo Roblin en trail bénéficient de contrats de parrainage. Thomas Roch-Dupland en saut à ski et Loan Bozzolo en snowboard cross, tous deux membres des équipes de France dans leurs disciplines respectives, ont des contrats de sportifs de haut niveau, et portent les couleurs de Saint-Gervais Mont-Blanc au plus haut niveau lors de compétitions internationales.

Loan Bozzolo, âgé d'à peine plus de 18 ans, a déjà un palmarès impressionnant et il est reconnu comme l'un des meilleurs français en snowboard cross. Dans le courant du mois de janvier, Loan saura s'il est qualifié pour les Jeux Olympiques d'Hiver 2018 à Pyeongchang en Corée du Sud. Ce serait pour ce jeune athlète une reconnaissance exceptionnelle de son talent, de son travail et des sacrifices consentis depuis de nombreuses années. Ce serait également celle de son club et de ses entraîneurs qui l'ont accompagné dans sa formation. Bien entendu, ce serait une grande fierté pour la Commune de Saint-Gervais et ses habitants !

Le sport à Saint-Gervais, c'est encore l'accueil et l'organisation de grands événements, qui



Loan Bozzolo, grand espoir français cette saison en Snowboard Cross

contribuent à l'animation et à la promotion de notre destination touristique au plan international. L'accueil de l'arrivée d'une étape du Tour de France au Bettex en juillet 2016 a généré des retombées médiatiques aux quatre coins du monde, amplifiées par la victoire de Romain Bardet, seule victoire française de cette édition de la « grande boucle ». Saint-Gervais Mont-Blanc est de nouveau candidat pour accueillir le Tour de France face au toit de l'Europe, mais le début de cette saison d'été 2018 sera marqué le 10 juin par l'accueil de la Grande Arrivée du Critérium du Dauphiné, dernière étape de compétition sportive internationale, prélude au Tour de France. Les événements sportifs, ce sont les rendez-vous organisés par la Commune, l'Office de tourisme, les clubs et les associations : courses de ski, trails, contests d'escalade, ski



alpinisme, ... Toutes ces manifestations rythment la vie locale et font rayonner notre village dans l'univers du sport !

Le sport est un vecteur de développement personnel mais également un axe majeur de l'essor touristique de Saint-Gervais Mont-Blanc. La Commune, et ses partenaires, ne cesseront de contribuer à la vie sportive pour le plus grand bien de la population et de la clientèle touristique.



Les grandes courses cyclistes n'ont pas fini de faire venir du monde à Saint-Gervais l'été !

LES ALPAGES SAINT-GERVOLAINS

Les alpages sont une partie importante de notre patrimoine et leur entretien est fondamental. Ils représentent 16 % du territoire communal soit 1 387 hectares. Sans leur présence et celle des bêtes, il n'y aurait d'ailleurs pas de pistes de ski l'hiver. On trouve dans nos alpages différents animaux d'élevage (liste non exhaustive) :

- des génisses et des vaches laitières en Arbois, à la Grand Montaz, à l'Avenaz, au Truc, dans le secteur de la Gruvaz, en Hermance...
- des chèvres à la Charme, au Lays, au Bettex...
- des moutons au Col du Tricot, au Mont-Joly...
- des chevaux à différents endroits.

L'été dernier, un nouveau berger était présent avec 600 moutons au Mont-Joly. Malheureusement son troupeau a été victime de deux attaques de loups qui ont tué trente et une brebis et agneaux. Ceci est une perte d'exploitation importante et ajoute du stress à un métier qui n'est pas facile. Il a



À la reconquête des alpages grâce aux actions de débroussaillage réalisées par la Commune.



Les vaches des exploitations saint-gervolaines bénéficient d'alpages de qualité.

dû dormir dehors avec ses bêtes pour les protéger, le chien de protection l'aide mais ne suffit pas.

LES ACTIONS DE LA COMMUNE POUR PÉRENNISER LES ALPAGES

La SEA, Société d'Économie Alpestre de la Haute-Savoie, a réalisé une étude en 2016-2017 afin d'optimiser les surfaces disponibles pour répondre à la demande de nos agriculteurs et de pérenniser leur activité.

En effet, les conventions de nombreux alpages avaient besoin d'être réactualisées. Ce travail est en cours d'achèvement et la SEA a fait des propositions en fin d'année pour repartir sur de bonnes bases.

Toutes les années depuis 2001, la Commune investit 15 000€ pour

des travaux de débroussaillage afin de permettre de reconquérir des surfaces exploitables. En 2017, ces travaux ont eu lieu sur le secteur du Mont-d'Arbois.

Sur le secteur du Prarion et de Bellevue, des points d'eau ont été créés pour apporter de l'eau dans les pâturages qui n'en avaient pas. À la Grand-Montaz, l'eau communale sera amenée en 2018.

Les alpages, c'est aussi une tradition, une fête lors de la montée et de la descente des alpages. À l'automne le GAEC de la Ferme des Roches Fleuries a organisé, en partenariat avec l'Office de Tourisme, une démontagnure festive. Le succès a été au rendez-vous avec la présence de nombreux vacanciers ravis de participer à la vie de la ferme.



La démontagnure du GAEC des Roches Fleuries.

Trois jeunes agriculteurs s'installent sur la commune

François, Rémy et Thibaut sont animés de la même passion pour le métier d'agriculteur. Pourtant, il est de plus en plus difficile de s'installer, même pour reprendre une exploitation familiale. La législation actuelle est compliquée et il faut avoir du cran, en plus des diplômes obligatoires, pour se lancer.

Pour Rémy et François, les fermes reprises sont existantes tandis que Thibaut a dû trouver un local suffisamment grand et répondant aux contraintes d'urbanisme pour créer sa chèvrerie.

Tous les trois sont très jeunes mais ont des projets bien définis et la ferme intention d'arriver à les concrétiser. La recherche de pâtures et de prés de fauche est un de leurs soucis majeurs. C'est pour cette raison que la commune s'engage sur la préservation des terrains agricoles.

Ces trois nouveaux exploitants se lancent aussi dans la fabrication fromagère avec vente à la ferme ou en alpage.

Tous nos souhaits de réussite pour ces trois jeunes !



Thibaut Serri : 25 ans, Chèvrerie au cœur de Montjoie.

Installation : été 2017.

Formation : BTS ACSE, puis deux certifications spécialité laitière et caprine.

Cheptel : Il possède déjà un cheptel de 50 têtes et veut atteindre 90 bêtes d'ici trois ou quatre ans.

Produits : Fabrication fromagère de tomme, fromages frais et yaourts.



François Curral : 20 ans, secteur de Cupelin.

Installation : début 2018.

Formation : Bac pro CGEA Système Dominante Élevage et BTS Sciences et Technologie des Aliments en Alternance.

Cheptel : Il commence avec un cheptel d'une vingtaine de bêtes pour arriver à 30 à 40 vaches laitières d'ici 5 ans.

Produits : Transformation du lait produit en fromage avec vente à la ferme et en alpage uniquement.



Rémy Bochaty : 20 ans, ferme du Pontet à la Cry.

Installation : début 2018.

Formation : BPREA, Brevet Professionnel de Responsable en Entreprise Agricole.

Projet : Installation sur la ferme familiale. Son objectif est d'avoir un cheptel d'une trentaine de bêtes à terme.

Produits : Livraison du lait à la coopérative.

FOIRE AGRICOLE : 40 ANS DÉJÀ !

Un anniversaire magnifique ! Quarante ans que chaque année Saint-Gervais met en valeur le monde agricole et associatif ! Les



agriculteurs nous ont encore présenté des animaux de grande qualité et un savoir-faire de haut niveau ! Les produits proposés à la vente ont régalié les amateurs de "bien manger". Cette édition a su se démarquer des précédentes, toujours plus d'exposants et un passage par la rue du Mont-Blanc qui commence à se faire connaître, le centre-ville étant entièrement dédié à la foire. Nos amis de Valgrisenche ont aussi animé la journée avec leur démonstration de fabrication de Fontine et leur production de beaux lainages tissés. Une belle délégation de Valgrisains est venue visiter notre cité ce jour-là !

Impossible de connaître le nombre de visiteurs, mais au dire de certains, on aurait dépassé les 10 000 personnes, les rues n'ont guère désertées de la journée, pour le bonheur de tous ! Tous les bénévoles, des différentes associations, passent une journée éreintante mais fructueuse et tout cela dans la bonne humeur.

Le comité de la foire est fier de ce succès, résultat d'un travail de préparation continu tout au long de l'année, cependant il n'oublie pas que sans le soutien de la mairie tout cela serait impossible. Le travail d'installation par les services techniques et leur aide le jour de la foire est important. Le comité sait aussi qu'il peut



Toujours autant de succès pour cet événement incontournable de l'automne à Saint-Gervais

compter sur l'implication des associations. La foire est et restera le travail de tous et Saint-Gervais peut être fière de la réussite de cette quarantième foire ! Gageons qu'il y aura encore beaucoup d'anniversaires à fêter et que notre savoir-faire sera présent encore de longues années.

ÉTAT DES LIEUX DE LA FORÊT COMMUNALE

La commune de Saint-Gervais est propriétaire de nombreuses parcelles boisées. La vocation forestière de ces bois communaux justifie l'application du régime forestier et entraîne de fait la gestion de ces parcelles communales par l'Office National des Forêts.

En 2017, la surface de la forêt communale gérée par l'ONF atteint 596 hectares, situés entre 620 m et 1 920 m d'altitude, et composés de peuplements résineux à dominante d'épicéas (près de 90 %) bien adaptés aux rigueurs des hivers montagnards. Le sapin, le mélèze, le hêtre sont les autres principales essences forestières qui accompagnent l'épicéa dans des peuplements qui se sont développés sur des versants plus ou moins pentus, parallèlement à la déprise agricole et au développement de l'urbanisation du territoire communal.

Par contre, la desserte forestière n'a pas suivi, en partie en raison des contraintes topographiques (pentes fortes, présence de nants abrupts,...) de la vallée du Bon Nant comme de ses vallées secondaires. L'accès aux parcelles forestières est donc difficile et ne permet pas au forestier d'exploiter les arbres adultes et de laisser place aux jeunes semis forestiers qui représentent la forêt de

demain. La forêt communale est donc très (trop) faiblement desservie pour être entretenue et renouvelée. De plus, les techniques d'exploitation alternatives à la desserte terrestre (câblage, hélicoptage) sont aujourd'hui très compliquées, faute de places de dépôt en vallée, ou trop onéreuses. Le rajeunissement de la forêt communale est donc aujourd'hui insuffisant.

Cette situation va en s'accroissant. Certes il y a des aspects positifs comme le peuplement de bois morts, propice à une faune spécifique (oiseaux, insectes...). Mais il y a surtout des aspects négatifs comme le vieillissement de la forêt, la fermeture de certains paysages forestiers, l'instabilité croissante des peuplements face aux coups de vents, la fragilité sanitaire en augmentation face aux sécheresses, les épisodes phytosanitaires comme les attaques de scolytes, etc.

UN NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT RÉSOLUMENT AMBITIEUX

Les enjeux de gestion pour la forêt communale dans l'avenir sont multiples vu sa situation sur le territoire communal. Cette forêt située sur des versants parfois très raides est donc visible des quatre coins du territoire communal. Elle sert de cadre naturel à des zones touristiques



Les zones forestières du territoire communal sont composées de peuplements résineux à dominante d'épicéas pour près de 90 % ainsi que de sapin, de mélèze et de hêtre.



La forêt sert de cadre naturel à des zones touristiques majeures comme le site classé du Mont-Blanc, les Thermes, le domaine skiable et le Tramway du Mont-Blanc.

majeures comme les Thermes, le domaine skiable et le Tramway du Mont-Blanc. Elle constitue des zones paysagères réputées telles que le site classé du Mont-Blanc où se concentrent également des enjeux de protection contre les aléas naturels (chute de pierre, avalanche, érosion torrentielle) et des enjeux sociaux (périmètres de captage, paysages, parcours touristiques,...). La production de bois ne constitue sans doute pas l'enjeu le plus important mais cette activité reste le seul moyen d'atteindre les objectifs afférents aux deux premiers enjeux.

Le nouveau plan d'aménagement, établi pour 20 ans (2018 à 2037) fait donc de la création de la desserte forestière sa principale priorité. Sans desserte, pas d'exploitation et sans exploitation :

- pas de renouvellement des peuplements,
- pas d'atteintes des objectifs d'entretien des paysages comme du cadre touristique,

- pas de protection contre les risques naturels assurée par les peuplements forestiers.

Le projet phare est la création de la route forestière qui partira du Chatelard (Passy) jusqu'au col de Voza. Son aboutissement permettrait de rendre plus de 200 hectares supplémentaires exploitables (actuellement seuls 100 hectares sont considérés exploitables économiquement). D'autres projets de desserte sont également identifiés comme la création de places de dépôt le long du Tramway du Mont Blanc (secteur de la Charme) afin de sortir le bois par ce train. Cette technique avait pu être validée par des essais concluants en 2014 et 2015.

Le nouvel aménagement prévoit aussi de poursuivre les travaux sylvicoles (plantation, dégagement des semis naturels contre la végétation herbacée,...) sur les parcelles accessibles et de réaliser divers travaux de

maintenance. La protection de la biodiversité constitue également un objectif fondamental. Certaines surfaces seront ainsi laissées en libre évolution naturelle, pour favoriser certaines espèces animales (insectes, oiseaux,...), végétales (mousses, lichens...) et de champignons notamment.

La commune reste résolument ambitieuse pour entretenir cet important patrimoine forestier, l'adapter aux défis environnementaux à venir et maintenir un cadre de vie agréable aux habitants comme aux touristes en séjour sur le territoire communal.

UN TECHNICIEN FORESTIER AUX MISSIONS VARIÉES

Sébastien Jond est le Technicien Forestier Territorial sur le secteur du Val Montjoie depuis mars 2016. Il arrive de Haute-Marne. « Être forestier, c'est assurer le lien entre l'homme et la forêt, satisfaire à la demande de l'un sans jamais compromettre l'avenir de l'autre, gage de la gestion durable. Mon travail particulièrement varié au cours de l'année peut être résumé ainsi : élaborer des aménagements forestiers (inventaires), proposer aux communes des coupes de bois et des travaux forestiers (plantations, dégagements de plantations, entretien des limites de parcelles, etc...), désigner des coupes (martelage) et suivre les exploitations forestières, participer aux comptages et aux suivis des espèces animales, inventorier les arbres à conserver pour garantir la biodiversité, surveiller le foncier géré (bornes). »



LES FORÊTS PRIVÉES DOIVENT AUSSI ÊTRE ENTRETENUES

Le CRPF, Centre Régional de la Propriété Forestière, est un organisme public au service des propriétaires forestiers privés chargé de développer et d'améliorer la gestion des forêts privées avec un objectif de gestion durable. Tous les aspects (économique, social, environnemental) de la forêt sont pris en compte en privilégiant trois domaines d'actions :

- la gestion planifiée
- le conseil, la sensibilisation et la formation des propriétaires
- le regroupement des propriétaires

Si vous souhaitez acheter ou vendre des parcelles forestières, rechercher des limites,



avoir des conseils de gestion forestière sur vos parcelles, exploiter des bois, reboiser ou tous types de renseignements sur la forêt, vous pouvez contacter le CRPF.



Centre Régional de la Propriété Forestière
Freddy CONTAT, Technicien forestier
 du CRPF pour le Pays du Mont-Blanc
 06 08 36 45 59 - freddy.contat@crpf.fr

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS

liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peillex

ŒUVRER POUR SAINT-GERVAIS, NOTRE SEULE MOTIVATION !

Se servir de son mandat d'élu pour déposer un recours personnel, pour sa famille et ses sociétés, contre le PLU, engager un contentieux pour contester les décisions prises par le Conseil municipal lors des séances qu'il tient à Saint-Nicolas de Véroce ou au Fayet est un comportement qui atterre notre équipe municipale.

Depuis 2001 et le premier mandat de Jean-Marc Peillex à la tête de la commune de Saint-Gervais, notre équipe municipale a toujours souhaité être la plus ouverte possible aux habitants, qu'ils soient habitants permanents, résidents secondaires ou simples vacanciers de passage. C'est pour cela que cela fait plus de quinze années maintenant que sont organisées régulièrement des réunions de quartier tous les deux mois et des réunions publiques deux fois par an aux trois bourgs de la commune, Saint-Gervais, le Fayet et Saint-Nicolas de Véroce. Une de ces réunions a même lieu en plein mois d'août pour que les résidents secondaires, habitués de la station l'été, puissent y participer.

Ouverture et communication pour Saint-Gervais

Quinze ans également qu'un quart d'heure citoyen a été mis en place au début de chaque Conseil municipal pour répondre aux questions du public et évoquer les sujets qui font l'actualité du moment. Recopié par de nombreuses autres collectivités désormais, ce moment d'expression libre a fait son chemin. Conseil des enfants et Conseil des sages sont aussi un moyen pour d'autres publics de s'exprimer, faire remonter des idées, des remarques...

Toujours pour être au plus près de la population, notre équipe a également fait le choix de décentraliser, depuis 2001, deux Conseils municipaux chaque année l'un à Saint-Nicolas de Véroce en juillet, l'autre au Fayet au mois de novembre. Des Conseils précédés justement d'une réunion publique où les dossiers qui concernent davantage ces bourgs sont évoqués. Les plans de la rénovation du square du Fayet ont par exemple été dévoilés lors de la dernière réunion.

Notre commune ne mérite pas ce double-jeu

Cette décentralisation des séances du Conseil municipal est actée dans le règlement intérieur de notre Conseil municipal, voté à l'unanimité en début de mandature. Pourtant, le chef de l'opposition, Laurent Duffoug-Favre tente de nous faire croire qu'il a oublié ces rendez-vous récurrents. Après avoir participé et voté deux ans de suite à ces séances, la tête de liste de l'opposition a décidé d'attaquer au tribunal administratif les délibérations prises lors du Conseil décentralisé de Saint-Nicolas du 12 juillet 2017. Bien que le Sous-Préfet ait lui-même confirmé la validité de ce Conseil, cet élu va donc encore plus loin, méprisant les populations du Fayet et de Saint-Nicolas de Véroce et faisant engager des frais d'avocat à la collectivité pour se défendre.

Navrant qu'au lieu d'assister au travail des Commissions municipales, d'apporter sa contribution en étant force de proposition, le rôle des membres de l'opposition se résume depuis 2014 à agiter des chiffons rouges et à engager des procédures.

Dans un autre registre, ce même Conseiller municipal, a décidé, avec sa famille, d'attaquer devant le tribunal administratif le PLU approuvé en novembre 2016 en utilisant en particulier qu'il n'aurait pas été convoqué à

cette réunion du Conseil municipal... qui se tenait au Fayet ! Il conteste ainsi l'attestation de dépôt de la convocation établie par le responsable assermenté de la police municipale, comme pour chaque séance selon les indications données en 2014 par Monsieur Duffoug-Favre.

Se servir de ses fonctions d'élu à des fins personnelles est un procédé indigne pour un élu de la République.

Dernière action de Monsieur Duffoug-Favre et de sa famille, faire une exposition de rochers et de blocs de béton sur les bouts de terrain dont ils sont propriétaires sur les parkings du Châtelet et du Bettex alors même qu'ils sont utilisés depuis des années en parking et que les conjoints Duffoug-Favre, qui vivent du tourisme depuis des décennies, n'ont aucun projet de construction sur ces terrains.

Ces actes montrent malheureusement que nous n'avons pas tous la même notion de l'intérêt et de l'engagement publics et que nous n'avons pas sollicité les suffrages des Saint-Gervolains pour les mêmes motifs. Le silence des colistiers de Monsieur Laurent Duffoug-Favre face à ces actes et procédures montre malheureusement leur adhésion à cette vision très particulière d'un mandat public.

Pour notre part, nous sommes tous fiers de faire partie de l'équipe « notre ambition Saint-Gervais » animée depuis 2001 par un seul carburant, s'occuper des habitants, rendre la vie plus agréable et plus facile pour toutes et tous. Les nombreuses réalisations et avancées sont la seule réponse que nous sommes capables d'apporter à Monsieur Duffoug-Favre et à ses colistiers.

ÉLAN CITOYEN

liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT !

Accepter, s'adapter, évoluer.

La pollution de notre air, le réchauffement climatique et la diminution des dotations de l'État sont autant de paramètres à intégrer dans nos habitudes quotidiennes mais aussi à nos objectifs à moyen et long termes dans la gestion de notre commune. Nous ne pourrions plus nous permettre de gérer les affaires

communales au coup par coup, sans une vision générale à long terme.

Élan Citoyen s'engage à mener une réflexion et à être une force de proposition sur les thèmes suivants :

- Anticiper les difficultés liées au tourisme du ski par la proposition d'activités nouvelles qui permettent le maintien de l'économie locale.
- Encourager les initiatives individuelles et collectives qui favorisent la protection de l'environnement.

- Réaliser des investissements « responsables » et pérennes sur le plan financier et écologique.
- Réfléchir à un développement urbanistique raisonné.
- Favoriser les synergies entre les individus et les entités économiques locales pour générer des économies et une meilleure qualité de vie.

Élan Citoyen compte sur vos suggestions. Retrouvez-nous sur ELANCITOYEN.FR

Label 4 fleurs des villes et villages fleuris



Tous les 3 ans, le jury national des villes et villages fleuris visite les collectivités labellisées 4 fleurs.

Après la confirmation du label en 2015, 2018 sera pour Saint-Gervais une nouvelle année de passage du jury national.

Toutes les actions individuelles ou collectives amenant un embellissement de notre cadre de vie est un atout supplémentaire pour la pérennité de notre label. Fleurissement et entretien des extérieurs des habitats particuliers et des commerces, actions en faveur de l'environnement (suppression des pesticides, etc.), initiative bénévole comme le jardin du curé à Saint-Nicolas de Véroce, sont des exemples de la valeur ajoutée apportée à notre ville par chacun d'entre vous.

Nous comptons sur l'ensemble des habitants et des acteurs économiques de la commune pour continuer à accompagner la collectivité et ses services dans sa quête permanente d'embellissement.

Le label est avant tout un symbole d'accueil, important aussi bien pour les habitants permanents que pour les hôtes de passage.

Nouveau Conseil des Enfants



L'élection du nouveau Conseil des Enfants de Saint-Gervais a eu lieu jeudi 19 octobre 2017. Il se compose de 16 membres :

École du Fayet :

Nour BENKERRI, Marie FOUILHE, Melisa ER

École de l'Assomption :

Kenza Luna HAMILTON,
Matis FRAIPON-DALLARD

École du Mont-Joly :

Marine OUVRIER BUFFET

École Marie Paradis :

Chloé BENED, Eva BERLY,
Louise CARTIER TARDIVEL,
Loevan CRESPEL, Pénélope SAVONNET,
Odile ASSEZAT HUMBERT, Ulysse CALLOT,
Yzea GIRARD, Assia IDRISSE, Laura NICLOUD.

Concours des Maisons Fleuries

Fermes et Maisons traditionnelles

Honneur Monique JACQUIER
1^{er} prix Elvina GERAT
2^e prix Viviane et René GRANDJACQUES
3^e prix Martine PINSON
4^e prix Patricia REVENAZ

Maisons avec jardin

Honneur Denis TOUTAIN
1^{er} prix Claude PELLOUX
2^e prix Annick BAILLEUL
3^e prix Thérèse MUGNIER
4^e prix Anne-Marie et Michèle FAVRE

Participants :

Christiane et Maurice AUBERGER
Audrey et Pascal BIBIER
Monique DOUSSON – Nicole FOUET
Aline GNEMMI – Eliane JEANBOURQUIN
Marie-France ROUX – Arlette STEFANA
Sabrina et Hubert VIOLET

Maisons sans jardin

1^{er} prix Léa GERAT
2^e prix Jeanine TRIDONDANI
3^e prix Marie-Paule GREUX
4^e prix Simone POLLIAND

Balcons, terrasses

Honneur Josiane MOISSET
1^{er} prix Lucienne CHALLAMEL
2^e prix Manuel DE FREITAS
3^e prix Françoise MARTHALER
4^e prix Anna GAGLIARDI

Participants :

Martine AMELING
Joëlle BIBOLLET – Carole BORDON
Geneviève BOURBON – Ginette COISSARD
Christine COMES – José DE CARVALHO
Alice FAVRAT – Luigina GAGLIARDI
Jonathan LAURENT – Elisa MIRON
Monique PILLOT – Marie-Ange POULAIN
Annie TRESANNINI – Agnès RUELLE

Commerces, hôtels, restaurants

Honneur Camping de Miage
Zélie et Ephise GRANDJACQUES
1^{er} prix Le Coin du Feu – Hôtel restaurant
2^e prix L'Edelweiss – Restaurant
3^e prix Tabac du Nérey – Tabac souvenir
4^e prix Auberge de Bionnassay
Auberge refuge

Participants : Le Mont Joly Hôtel
restaurant – Trio coiffure

Potagers

Honneur Thérèse MUGNIER
1^{er} prix Anne-Marie et Michèle FAVRE
2^e prix Michèle MAUTUE et Annick BERZIN
3^e prix Claude PELLOUX
4^e prix Jonathan LAURENT

Participants :

Christiane et Maurice AUBERGER
Gilbert BAILLEUL – Émile BARBEDETTE
Daniel CLAVEL – Nicole FOUET
Léa GERAT – Léon GRANDJACQUES
Viviane et René GRANDJACQUES
Monique JACQUIER – Eliane JEANBOURQUIN
Sabrina et Hubert VIOLET

Épouvantails

1^{er} prix Nicole FOUET
2^e prix Marylou LAURENT
3^e prix Viviane et René GRANDJACQUES
4^e prix Léon GRANDJACQUES



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. Il est essentiel à double titre :

- Il fournit des informations très précieuses sur les conditions de vie et de logement qui seront étudiées par l'INSEE et permettront de mieux répondre aux besoins de la population.
- Il permet d'établir le compte exact de la population de la commune qui détermine une part importante de ses ressources. La qualité de service offerte par la Commune et la réalisation de certains grands projets en dépendent en partie.

Vous êtes donc invités à accueillir avec bienveillance l'agent recenseur qui se présentera chez vous entre le 19 janvier et le 17 février 2018.

En répondant par Internet, le recensement est désormais facilité pour l'usager.

www.le-recensement-et-moi.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les mairies équipées d'un dispositif de recueil, comme l'est la Mairie de Saint-Gervais, établissent désormais les cartes d'identité de la même manière que les passeports.

La procédure de demande de documents d'identité, que ce soit les cartes nationales d'identité ou les passeports, se fait exclusivement en personne et sur rendez-vous à la Mairie. Pour gagner du temps, il est vivement conseillé de faire une pré-demande en ligne sur le site **<https://passeport.ants.gouv.fr>**. La liste des pièces justificatives est disponible sur www.saintgervais.com rubrique démarches administratives.

Pour prendre rendez-vous :
mairie@saintgervais.com - 04 50 47 75 66

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66 – Fax : 04 50 47 75 73

mairie@saintgervais.com

50, avenue du Mont d'Arbois

74170 Saint-Gervais-les-Bains

Lundi : 8h30-12h/13h30-17h

Mardi : 8h30-12h/13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h

+ permanence état civil jusqu'à 19h

Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h

Pour les passeports, merci de vous présenter au moins une demi-heure avant la fermeture.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 77 31

etatscivil@saintgervais.com

LE FAYET

T. 04 50 78 27 69

lefayet@saintgervais.com

49, rue de la Poste

Lundi : 8h30-12h/13h30-17h

Mardi : 8h30-12h/13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès de l'Office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

ÉTAT CIVIL

Naissances

JUILLET

06 Antoine Jean BELLANTE MARTINOLLES

AOÛT

11 Rafael Maxime LARDON

21 Zéla Marie Michèle DUMAX-BAUDRON

SEPTEMBRE

06 Charlie Eva DARBELET

07 Anna Lorédana Laurence ARRIUS

13 Léna Jocelyne Haude BERTHUIT

OCTOBRE

17 Mahé Aliosha Agung AMARA RANZ

23 Arya Marie BEGUIN

NOVEMBRE

03 Romy Mélanie Liliane MERCIER

08 Cassandre CHAUVET

10 Elif COSKUN

18 Liam DRAPPIER

21 Zeno Jasmin Sylvain RICAUD

Mariages

JUILLET

01 Patricia Irène TOPS et Frédéric Pierre LIEBSCH

01 Marie Noémie ROGER-LAPEYRE
et Grégory Gérard Alexandre CASTANIER

08 Stéphanie NEYROUD
et Raphaël Jean-Louis ROLLAND

18 Virginie Paulette Camille HOPFNER
et Jean-Pierre Marcel GYÉJACQUOT

29 Marie Lafortune EPALE et Henri Claude BELLE

AOÛT

04 Karin VOLLER et Simon Alexander JAMES

12 Betty BOUTEILLER et Eliott NICLOUD

14 Alexandra Noémi Emmanuelle GASC
et Juan Manuel CHAVES VIERA

26 Ségolène Catherine Edith BUSSIÈRE et Florian
Jean-Marie Ghislain Gérard ESCOFFIER

SEPTEMBRE

02 Hortense Marie-Louise DURANTON
et Sébastien Roland Emile MASO

16 Ewa MODRZEJEWSKA
et Aurélien Jean DEGENÈVE

16 Aurélie Laurence Françoise BONNA
et Gaëtan André SIMON

22 Diane Marie Odette DELOCHE de NOYELLE
et Côme Bernard Marie Edouard CARRELET de
LOISY

23 Jennifer Deborah BURGAL-BEGUIN
et David GUERIN

OCTOBRE

07 Sandrine Régine Renée BOTHOLIER
et Anthony François Roger VALLEIX

28 Élodie Christiane CATRIN
et Julien Rémy DELBOS

NOVEMBRE

18 Karine Mireille MATTEL
et Jean-Yves DUPERTHUY

Décès

JUILLET

02 Jean Marie Alphonse FAVRAT

04 Michèle Suzanne Françoise VILLERS

11 Denise Marcelle BOUILLÉ

14 Madeleine Marie Françoise DESPRÉAUX
née LAOUÉNAN

15 Pierre Gabriel CASTAING

22 Franz Vinzenz GALLAUTZ

27 Dawid MROCZKOWSKI

AOÛT

04 Émilie Pauline THEURANT

12 Tomas LYSEK

13 François Denis Henri STACHOWIAK

21 Jacques Albert BREULL

22 Nevio NOBILIO

25 André Fernand FAVRET

SEPTEMBRE

05 Angèle OURS née FEIGE

05 Daniel KOVACS

07 Laurence Germaine PENZ

15 Alexandru CRISTIAN

16 Jérôme Jean-Charles TOPSENT

22 Thibault BERNARD

26 Daniel Claude Paul Marie FRUCHET

26 Roger VALLET

29 Henri BOUYEYRON

OCTOBRE

03 Josef KRAL

04 Anna CALDOVA

05 Paul Ernest JOLY

09 Bernard Lucien Charles PRÉVOST-HABERER

18 Georges Louis JOUANIN

23 Tom Carlos CARSOLO

27 Henri César Désiré TOCHON-DANGUY

30 Rolande DUTRUEL née BOUVET

NOVEMBRE

07 Jean-Pierre Louis Eugène LEFEBVRE

16 Noël Marcel BOTTOLLIER

19 Pierre Joseph Edouard CHAMBET-FALQUET

21 Elsa Thérèse BERTHIER née PAUTASSO

Parrainages civils

OCTOBRE

07 Yanis FEUILLET DABBAGH

NOVEMBRE

25 Doriane Adélaïde Charlotte BOCHATAY

Hommage

THIBAUT BERNARD

Thibault nous a quittés le 22 septembre dernier à l'âge de 31 ans.

Il laisse un grand vide dans sa famille, pour sa compagne, Émilie, pour ses enfants, Matéo et Aïden, pour ses parents Luc et Nadine et pour son frère Mathieu dont il était très proche.

S'il fallait ne garder que quelques images de Thibault, c'est son attachement à sa famille, le bon papa qu'il était, sa générosité et son côté bon vivant qui ressortiraient en premier. Grand amateur de ski et de rugby, il avait fait des valeurs de ce sport d'équipe son leitmotiv : l'entraide, l'esprit d'équipe et l'engagement guidaient ses pas. Employé communal depuis plusieurs années, il était très proche de ses collègues du service espaces verts. Il s'était même pris de passion pour son métier au point qu'il plantait des fleurs partout sur son temps libre, chez lui, chez ses amis... Il avait le cœur sur la main et rendait souvent service, en particulier pour les jardins de son entourage – ou leur plomberie puisque c'était sa formation initiale. Sa famille souhaite remercier tous ceux qui ont su les entourer dans ce moment difficile, en particulier ses amis proches et des espaces verts ainsi que le personnel de la Mairie.

